

INFO 436 PARMENTIER

« **NON** au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de PARMENTIER devenue SIDI ALI BOUSSIDI à l'indépendance

Anciennement AÏN el HADJAR, le village devenu PARMENTIER, culmine à 608 mètres d'altitude, est situé à 22 km au Sud-ouest de SIDI-BEL-ABBES.

Climat semi-aride sec et froid



Cette plaine dominée au Nord par l'imposant massif de TESSALA, (1 061 m) est sillonnée par la MEKERRA dont le cours prendra le nom de SIG avant de rejoindre la mer.

Le village situé dans les contreforts du Tessala est dominé par le Djebel TOUIL (824 m).



Vue du Tessala

HISTOIRE :

La plaine de Sidi-Bel-Abbès était peuplée par des Berbères qui cultivaient les sols dès le 3^{ème} siècle avant Jésus Christ. C'est au cours du 2^{ème} siècle, avant notre ère que les romains s'établissent dans la région, se retranchent dans un fort doté de réserves dans le djebel TESSALA.

A partir du 12^{ème} siècle, les MEDIOUNA occupent la partie la plus fertile de la chaîne, propice à la culture du blé.

Les Béni Ameur : Au 14^{ème} siècle, la région de Bel-Abbes est occupée par les BENI AMEUR qui étaient divisées en trois familles : AMARMA, HAZEDJ et SIDI-BRAHIM.

Présence turque 1515-1830

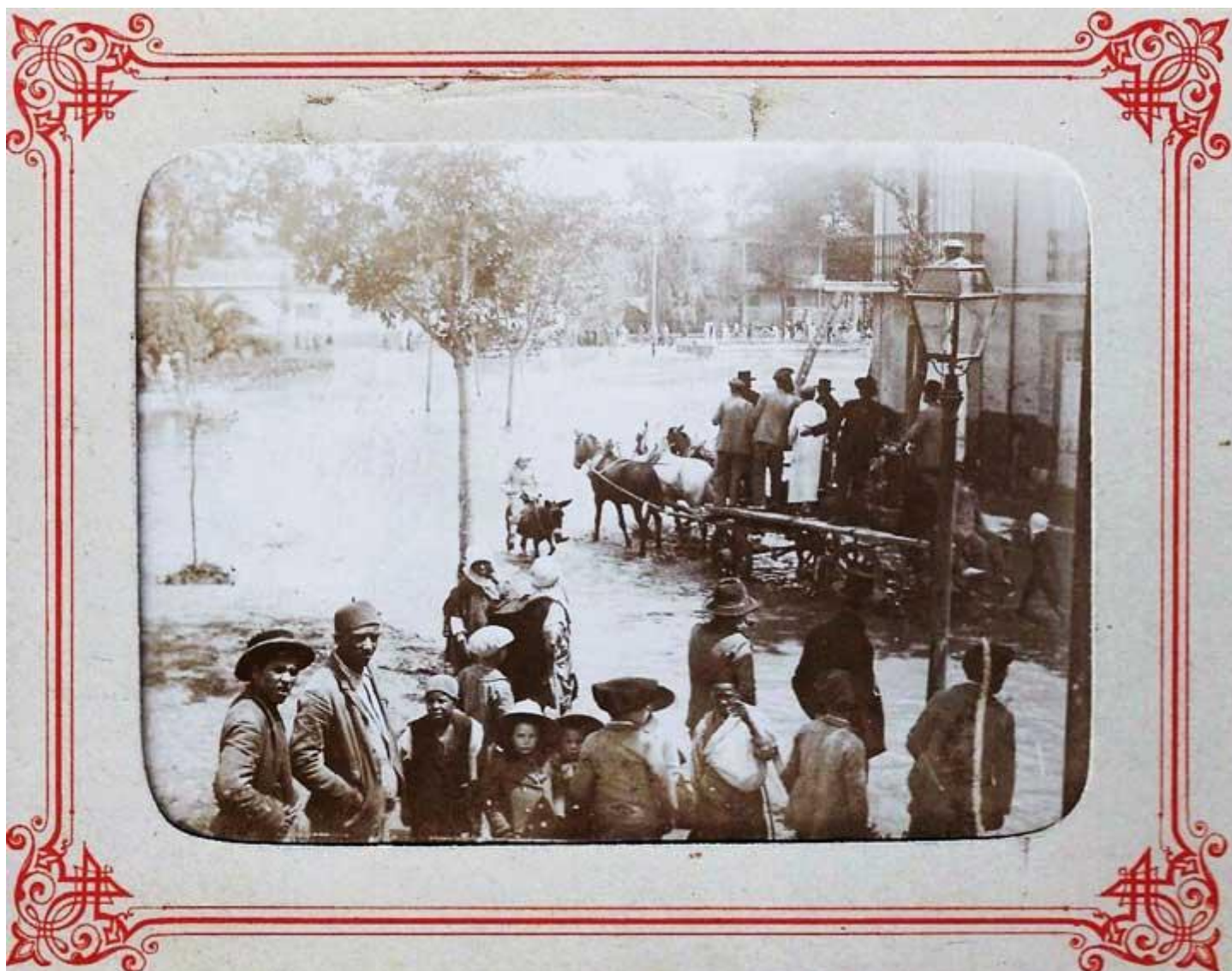
La végétation originelle est constituée de jujubiers sauvages, palmiers nains, genêts épineux et asphodèles. La vallée est jalonnée de lauriers roses et de trembles. Ce territoire est peuplé en 1839 par la tribu des OULED EVOHIM qui vivaient en nomades, élevant des moutons, des chèvres, des mulets, chevaux, chameaux. Ils cultivaient quelques champs de blé dur et d'orge. Les propriétés privées étaient dans l'indivision et appartenaient à 300 ou 400 personnes, ce qui gênait les transactions. D'autres terres étaient collectives. Installés dans des gourbis (de tentes), ils allaient chercher l'eau à l'Oued.

Aperçu de la Législation musulmane :

Les terres qui n'ont subi de la part de personne le fait d'appropriation, sont terres mortes ; elles n'appartiennent à personne et sont acquises au premier occupant par leur vivification ou mise en valeur (Perron, tome V, p. 3 et suivantes).

Présence française 1830 - 1962

C'est en 1843 que le général BEDEAU construisit une redoute sur la rive droite de la MEKERRA en face de la Koubba de SIDI-BEL-ABBES, pour contenir la puissante et belliqueuse confédération des BENI AMEUR.



Alger capitula le 5 juillet 1830 et lorsque la décision de colonisation fut prise, les nouveaux territoires pacifiés reçurent leurs premiers colons agricoles. C'est en 1831 que les Français arrivèrent à ORAN.



Les hautes plaines de l'Oranie :

La province d'ORAN présente, étagées entre les différents chaînons de l'Atlas Tellien, un certain nombre de hautes plaines fertiles vers lesquelles s'ouvrent plusieurs routes assez faciles de pénétration. Les principales de ces hautes plaines sont celles :

- de TLEMCEM,
- de MASCARA,
- de SIDI BEL ABBES qui nous concerne.

La ville de SIDI-BEL-ABBES fut construite par les Français sur un plan en damier dans une enceinte rectangulaire, percée de quatre portes, indiquant les points cardinaux. Portes et murailles ont été démolies et remplacées par d'amples places et boulevards.

Extrait de Voyage à travers l'Algérie de Georges Robert 1891

Sidi-bel-Abbès porta d'abord le nom de *Biscuit-Ville*, en raison du magasin d'approvisionnement qu'elle renfermait alors; aujourd'hui, cette ville est une place militaire d'une certaine importance; elle est traversée par deux larges rues bordées de superbes platanes, qui aboutissent aux quatre portes d'Oran, de Daïa, de Mascara et de Tlemcen.

C'est depuis 1843 seulement que le territoire de Sidi-bel-Abbès est soumis à la domination française. Le 12 juin de cette année, le général Bedeau en prit possession, afin de former, de ce côté, une barrière aux incessantes expéditions des Beni-Amer, tribu arabe remuante et dangereuse, dont Sidi-bel-Abbès était le quartier général et le centre.

Une redoute fut immédiatement bâtie à peu de distance, dans une situation favorable. Cette redoute fut sur le point d'être enlevée par surprise le 20 jan-



vier 1845.



A 1,5 km du centre se trouve le marabout de Sidi Bel Abbès, c'est celui d'un saint personnage de la lignée des descendants du Prophète et fils de SIDI BOUSSIDI qui aurait vécu au 18^{ème} siècle, qui a laissé dans toute la région un souvenir vénéré et donné naissance à de merveilleuses légendes.



13. — SIDI-BEL-ABBES, Le Marabout de Sidi-Bel-Abbès. ND Phot.

Cette haute plaine de SIDI BEL ABBES, moins élevée que celle de TLEMCEN ne fut cependant colonisée qu'un peu plus tard. La banlieue de BEL ABBES fut peuplée en 1849, puis successivement PRUDON et SIDI l'HASSEN en 1856, TENIRA en 1858, LES TREMBLES et SIDI KALED en 1863, LAMORICIERE en 1869, CHANZY en 1870, DELIGNY en 1872, MERCIER LACOMBE en 1874 et enfin **PARMENTIER** en 1875.

Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie l'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « mode de colonisation », d'autre part quelle fut la « marche de la colonisation » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français.

Il eut plusieurs périodes (5 au total) dans l'histoire de la colonisation :

1^{ère} période : 1830 – 1840 1^{er} essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.

2^{ème} période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).

Fidèle à sa devise "ense et aratro", BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté du 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

3^{ème} période : Le Maréchal RANDON et son système (1851 - 1860).

Pour donner aux colons le crédit nécessaire à la mise en valeur de leurs concessions, RANDON fait signer le décret du 26 avril 1851, qui substitue à la simple promesse de propriété sous condition un titre de propriété immédiate et transmissible, mais avec clauses résolutives. En 1860, l'on a concédé 251 556 nouveaux hectares, la population rurale s'élève à 86 538 individus. L'accroissement de population n'a donc pas été proportionnel aux surfaces concédées ; la spéculation sur les terres a entravé l'œuvre de peuplement.

4^{ème} période : Système de la vente des terres (1860 – 1871).

Au système des concessions gratuites, le décret du 25 juillet 1860 substitue le système de la vente des terres, que consacre le décret du 31 décembre 1864. Presque toutes les terres ainsi aliénées sont aussitôt revendues aux indigènes, si bien que 4 582 colons agricoles seulement s'établissent dans les centres créés pendant cette période ; en tenant compte du développement des villages antérieurement fondés, l'on constate en 1871 la présence en Algérie d'une population rurale de 118 747 individus.

5^{ème} période : Retour au régime de la concession (depuis 1871).

Le désir de fixer en Algérie les Alsaciens-Lorrains émigrés et la mise sous séquestre des biens des insurgés Kabyles provoquent le retour au régime de la concession. La loi du 21 juin 1871, le titre II du décret du 16 octobre 1871, les décrets du 16 octobre 1872, 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878 s'inspirent de la loi américaine du « HOMESTEAD » ; ils établissent le principe de l'attribution gratuite sous condition de résidence (3 ou 5 ans). Ces concessions gratuites et la vente annuelle aux enchères d'un certain nombre de lots du domaine public ont considérablement augmenté le nombre de colons : le 1^{er} janvier 1888, la population rurale comptait 207 615 cultivateurs européens. Un léger recul, il est vrai, s'est produit dans les dernières années ; les colons agricoles n'étaient plus, le 31 décembre 1895, que 199 870 ; à cette même date on dénombrait 3 254 724 cultivateurs indigènes.

La colonisation de PARMENTIER, est liée à la 5^e période précitée. En effet cette localité a été créée en 1875 où l'on a recensé, en 1877, **311 Européens**.

En hommage à l'illustre savant notre localité a pris le nom de PARMENTIER. Qui était-il ?



PARMENTIER Antoine (1737 – 1813)

Né à Montdidier (Somme) le 17 août 1737, décédé à Paris le 17 décembre 1813, Antoine, Augustin PARMENTIER, commence à étudier dans diverses pharmacies. En 1755, il quitte sa ville natale pour poursuivre ses études à Paris.

Il est nommé en 1757 apothicaire sous-aide aux armées. Fait prisonnier pendant la guerre de Sept Ans, il herborise dans le Hanovre. En 1771 il est apothicaire-major de l'Hôtel royal des Invalides. Dans un même temps l'Académie de Besançon lance un concours ayant le thème suivant : « Quels sont les végétaux qui pourraient-êtr substitués en cas de disette à ceux que l'on emploie communément et quelle en devrait être la préparation ? »

PARMENTIER se trouve face au problème qu'il retourne dans sa tête depuis plusieurs années. Il pense toujours à cette bouillie de pommes de terre avec laquelle on l'a nourri durant sa captivité. Il entreprend donc la rédaction de son mémoire et défend son projet comme suit :

« Nos soldats ont considérablement mangé de pommes de terre dans la dernière guerre ; ils en ont même fait excès, sans avoir été incommodés ; elles ont été ma seule ressource pendant plus de quinze jours et je n'en fus ni fatigué, ni indisposé. »

A l'issue de la publication de son mémoire, l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts le récompense, malgré une interdiction du Parlement de cultiver la pomme de terre datant de 1748.

Il faut savoir que ce légume était rendu coupable de tous les maux, et plus particulièrement on l'accusait de transmettre la lèpre. En 1772, les membres de la Faculté de médecine de Paris planchent pendant de longues semaines sur le sujet et finissent par déclarer la pomme de terre bonne à consommer.

PARMENTIER a gagné la partie pense-t-on, hé bien non ! Le terrain qu'il utilise aux Invalides pour étudier toutes sortes de légumes appartient à des religieuses. Ces dernières se plaignent au roi de sa présence et obtiennent le 31 décembre 1774 un arrêt du Conseil du roi qui supprime le poste de PARMENTIER. En reconnaissance de ses compétences, il recevra néanmoins un traitement annuel de 1200 livres. Un nouvel arrêt prononcé en 1777 lui permettra même de conserver son logement à vie. A noter que le dit arrêt sera cassé en 1792.

Ne baissant pas les bras pour autant, PARMENTIER, va promouvoir la pomme de terre en organisant des dîners où seront conviés des hôtes prestigieux tels que Benjamin Franklin ou Lavoisier.

En 1785, Louis XVI offre à PARMENTIER deux arpents de terre situés dans la plaine des Sablons près de Neuilly. C'est l'année suivante qu'il plante ses précieuses tubercules. En août 1786 il apporte même au roi un bouquet de fleurs de pomme de terre. Louis XVI en glisse une à sa boutonnière et une autre sur la perruque de Marie-Antoinette.



Mais tout le monde se méfie encore des pommes de terre, PARMENTIER va alors user d'un stratagème pour les faire découvrir. Les tubercules étant à maturité, le champ est gardé de jour par des hommes en armes. Tout le monde se demande bien ce qu'il y a de si important à garder. A la tombée de la nuit, les soldats se retirent et le peuple parisien se précipite pour « voler » les pommes de terre. PARMENTIER a gagné en partie son pari.

Suite à une très bonne récolte, la société d'Agriculture accorde au savant trente sept arpents supplémentaires situés dans la plaine de Grenelle. Mieux encore, Louis XVI qui sert des pommes de terre à sa table, autorise en juin 1787 le classement du tubercule dans les plantes utiles du jardin d'essai de Rambouillet.

En 1795, la Commune ordonne de planter des pommes de terre dans les jardins des Tuileries pour faire face à la famine qui s'abat sur Paris.

Inspecteur général du Service de santé sous Napoléon, c'est lui qui impose, de 1805 à 1813, l'obligation de la vaccination contre la variole.

A savoir

Quand on évoque le nom d'Antoine-Augustin PARMENTIER, la première chose qui vient à l'esprit est la pomme de terre ! Mais cet homme a travaillé sur bien d'autres domaines.

En 1772, en compagnie de Cadet de Vaux (ancien pharmacien des Invalides), il va tenter d'améliorer la qualité du pain distribué dans les hôpitaux et les prisons en imaginant une nouvelle méthode de panification. Il sera du reste un des fondateurs d'une école de boulangerie.

C'est aussi PARMENTIER qui a l'idée d'extraire le sucre d'autres végétaux que la canne à sucre. En 1793, il donne même les techniques à employer. C'est ainsi, que grâce à lui la première raffinerie de sucre de betterave mise en service par Delessert voit le jour en 1801.

Il travaille aussi sur la conservation des aliments. Il étudie la conservation par le froid et va notamment conseiller la réfrigération de la viande. Il travaille également sur l'amélioration de la technique des conserves alimentaires par ébullition découverte par Nicolas Appert en 1810.

PARMENTIER est mort à Paris, le 17 décembre 1813, il est enterré au cimetière du Père Lachaise (Division 39, place 56) où il est encore honoré par certaines sociétés de pharmaciens.

Son rôle dans l'Histoire dépasse l'anecdote, les travaux de ce scientifique éclairé du 18^{ème} siècle sont tous aussi remarquables par leur qualité, leur ampleur et les nombreux domaines étudiés.

Il n'a jamais cessé d'oeuvrer pour que les acquis de la science, en plein progrès, se traduisent dans la vie quotidienne. Il pensait que le meilleur moyen de lutter contre les maladies est de donner accès à une nourriture de qualité et à une hygiène améliorée.

Ce fut un des bienfaiteurs de l'Humanité.



Le centre de colonisation d'AÏN-EL-HADJAR est fondé en 1875. AÏN EL HADJAR deviendra commune de plein exercice en 1885 sous le nom de PARMENTIER, en hommage au Pharmacien Militaire Antoine, Augustin PARMENTIER (1767- 1813).

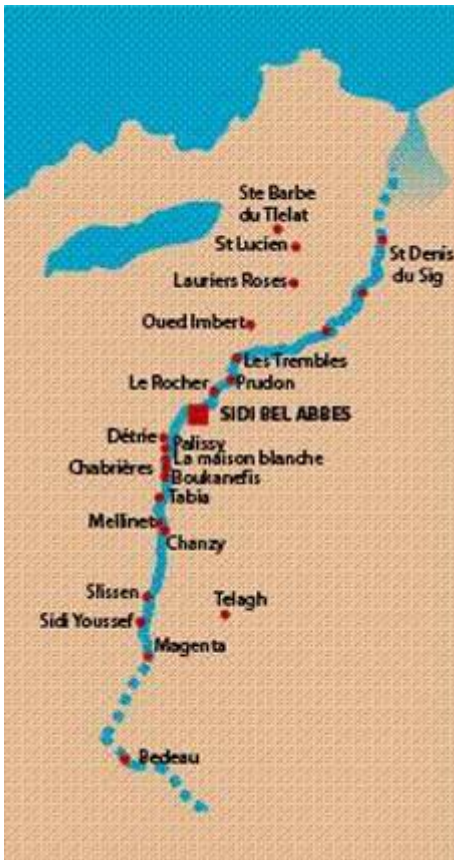
Extrait de : Général Du Barail
Mes souvenirs, tome premier
chapitre 1820-1851

La texte ci-après concerne le mois de février 1844

Pendant que nous dansions à Oran, Abd-el-Kader, réfugié sur la frontière du Maroc, près de la petite ville d'Oudjda, essayait de relever sa puissance, en faisant travailler pour lui ses fidèles confréries religieuses : les Khouans, et intrigait auprès de l'empereur pour l'amener à nous faire la guerre. Le maréchal Bugeaud, l'œil fixé sur ce point noir à l'horizon, avait demandé et obtenu des renforts, et se tenait prêt à partir pour Tlemcen, afin d'être à portée des événements qu'il prévoyait. Il avait décidé en principe la création du poste de Sidi-Bel-Abbès, sur l'Oued-Mekkerah, destiné à surveiller la puissante et turbulente tribu des Beni-Ammer. Le colonel Yusuf y fut envoyé, avec quatre escadrons des spahis d'Oran, pour y rejoindre un bataillon de la légion étrangère composé en grande partie des débris des bandes carlistes, que la fin de la guerre civile en Espagne avait laissées dans l'inaction et le dénuement.

Les Espagnols sont, pour ainsi dire, en Afrique comme chez eux. Le climat, et jusqu'à un certain point les habitudes et les mœurs des pays se ressemblent. Ces carlistes, rompus aux fatigues et aux dangers de la guerre, étaient pour notre légion étrangère une source en quelque sorte inépuisable de recrutement. Marcheurs infatigables, d'une sobriété absolue, ils étaient de véritables soldats d'élite et devaient, par surcroît, fournir, lors de leur libération, des éléments solides à la colonisation. ...

... Nous arrivâmes à Sidi-Bel-Abbès à la fin de février. Le poste se composait d'une redoute en terre à peine ébauchée. Comme unique construction, il y avait une boulangerie dont le propriétaire avait annexé à son industrie un bazar, aussi fructueux pour lui qu'agréable pour la troupe, ravitaillée par un convoi hebdomadaire d'Oran. Autour de Sidi-Bel-Abbès, le pays était tranquille, et nous n'avions positivement rien à faire.



Cheminement de l'Oued MEKERRA

Le centre de colonisation de PARMENTIER a été créé sur 2 578 hectares auquel il convient d'ajouter 668 ha d'un agrandissement en 1894 qui portèrent son territoire à 3 246 ha en plaine et coteaux.

Le village est alimenté par les sources pérennes d'AÏN-EL-HADJAR.

En 1900, le village comptait 312 Européens. Il était administré par un adjoint spécial siégeant à la commune-mixte : Monsieur GIRAUD

Commune de plein exercice

Village AÏN-EL-HADJAR rattaché à l'origine à la commune mixte de MEKERRA deviendra commune de plein exercice en 1885 dans le département Oran arrondissement de Sidi-Bel-Abbès.

En ce début du 20^e siècle, quelques petites maisons et leurs dépendances hangars et écuries étaient groupés de part et d'autre de la route Palissy.

Au centre, quelques auberges, des commerces, des épiceries avec leurs sacs de légumes secs et leurs tonneaux de sardines salées entourés de chaînes d'oignons et de nioras, deux boucheries.

En dépit du coût élevé du défoncement et de l'épierrage, le vignoble de PARMENTIER se développa malgré un climat rude et des gelées printanières.

Les cépages à débourrement tardif : Mourvèdre, Morastel, et d'autres comme Carignan, Cinsaut, Alicante Bouschet étaient appréciés

Au cours des années 1950, PARMENTIER était un gros village avec sa coopérative, ses ateliers de réparation du matériel agricole.

Depuis 1945, un médecin de Docteur Albert Delorme prodiguait ses soins à tous les habitants des fermes et des douars environnants.

Maires :

Source : <http://francegenweb.org/mairesgenweb/resultcommune.php?id=18109>

-Mr DELENNE Auguste (né 1.03.1844 à Saint André LACHAMP –Ardèche),

-Mr FORGUES Clément (Instituteur), décédé en 1947 à Parmentier,

-Mr PASCAL Eugène, né en 1914 à Parmentier (Mandat de Maire de Juillet 1945 à Juillet 1962)

Démographie :

Année 1958 = 2 871 habitants

Année 2008 = 9 715 habitants

Ce n'est qu'à partir du 23 mai 1928, que Parmentier a une église où se succédèrent les abbés : GIRAUD, GERMAIN, COLLET et MONTET.

Le marabout de Sidi Ali BOUSSIDI recueillait la ferveur des musulmans de Parmentier.

DIVERS : Il est regrettable, et malgré toutes mes recherches, de n'avoir trouvé que la photo ci-dessous pour illustrer cette INFO dédiée à ce village. Avant qu'il ne soit trop tard si vous avez des photos de la localité de PARMENTIER merci de bien vouloir me les (ou la) scanner ; cela est destiné à l'encyclopédie de notre site d'accueil : NOTRE JOURNAL



Le relevé n° 57163 mentionne **14 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914- 1918, à savoir :

ABDELJELIL Hadj Ould Mohamed (Mort en 1916) – BATTY Emile (1914) – BOTELLA Baptiste (1918) – CABESOS Angel (1917) – DITER Joseph (1914) – DURAND Auguste (1915) – ESPIN Diégo (1914) – FAROUZ Elie (1915) – GUISS Charles (1918) –

MALLET Emile (1917) – MARCOS José (1917) – ORIVES Jean Baptiste (1914) – PASCAL Henri (1915) – ROBERT Antoine (1914) - 

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Si vous souhaitez en savoir sur PARMENTIER, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/Parmentier - Ville>

<http://www.geneanet.org/forum/index.php?topic=143697.0>

<http://martin.michel47.free.fr/genealogie/documents/origine1.htm>

<http://kalou07.over-blog.com/categorie-1190073.html>

2/ Les noces tragiques de Sophonisbe et de Massinissa (Auteure Mme Odette BOUCHER)

C'est seulement au 4^e siècle de notre ère que des édiles astucieux troquèrent pour la ville de CIRTÀ, qu'elle portait depuis longtemps contre celui de CONSTANTINA, en signe de remerciement envers l'Empereur régnant, Constantin, qui l'avait entièrement reconstruite. Ce nom devint vite "KSANTINA", avec lequel les Arabes firent un jeu de mot : Ksentina veut dire « la cité du ravin » -allusion au RHUMEL – ou « la cité des passions » - allusion à l'histoire d'amour qui s'y déroula entre la belle Sophonisbe et Massinissa et qui inspira maints poètes, dont Corneille.



Un roi sans royaume

Au 3^e siècle av.J.C. CIRTÀ était la capitale des Masaesytes (Constantinois), dont le roi était SYPHAX, tandis que MASSINISSA, fils du roi des Massylytes (Tunisie centrale), se trouvait provisoirement sans royaume. C'était l'époque de la deuxième guerre punique et le Romain SCIPION dit l'Africain, et le Carthaginois HASDRUBAL se disputaient leurs alliés, chacun étant à la recherche de troupes fraîches pour abattre son rival.

Une conférence secrète au sommet – déjà – réunit SCIPION et HASDRUBAL sous le toit de SYPHAX, sans doute à SIGA, près de BENI SAF, aux environs d'ORAN. Quelle fierté pour SYPHAX d'accueillir chez lui les deux puissances les plus en vue de l'époque! Mais aussi quelle position inconfortable! Chacun essayant de lui extorquer un traité d'amitié, le voici tiraillé entre deux alliances contraires.

HASDRUBAL sent la fragilité de cette amitié et craint la versatilité de SYPHAX. Pour mieux se l'attacher, il lui propose en mariage sa fille, la belle Sophonisbe, tout juste nubile. SYPHAX est tout de suite très épris, bien que d'un certain âge déjà.

Mais Sophonisbe, bien chapitrée par son père, n'oublie pas sous les caresses de son époux, les intérêts paternels.



Voilà SYPHAX contraint de se battre contre SCIPION, alors qu'il souhaitait jouer un rôle d'arbitre entre les deux puissances.

Mal lui en prend : dans un engagement de cavalerie, son cheval est blessé sous lui, il est fait prisonnier par son ennemi personnel, MASSINISSA, ami des Romains, en 203 av. J.C.

Le funèbre breuvage

Celui-ci entre en vainqueur dans la capitale de SYPHAX, CIRTÀ, traînant derrière lui le roi enchaîné. Il pénètre en maître dans le palais royal. Sur le parvis paraît SOPHONISBE. Elle devine le tragique retournement de la situation : son mari prisonnier, le même sort l'attend ; elle devra figurer au triomphe de SCIPION à Rome, puis être vendue comme esclave à un quelconque Romain.

On disait qu'elle avait été autrefois la fiancée de MASSINISSA. Elle se jette à ses pieds, lui baise les mains et, son beau visage baigné de larmes, lui adresse un discours pathétique :

« Ô toi qui, comme moi, es né sur la terre d'Afrique, je te supplie de ne pas laisser ta captive tomber au pouvoir d'un Romain hautain et cruel! Si tu ne peux rien d'autre, protège-moi par la mort! »

Et elle est fort belle et très jeune, MASSINISSA aussi. Et comme il arrive à ces Numides, nous explique l'historien POLYBE, de tomber en Vénus comme en un précipice, c'est le coup de foudre pour MASSINISSA.

Mais comment arracher SOPHONISBE à sa tragique situation ?

Il donne l'ordre, séance tenante, de préparer ses noces, qui se déroulent le jour même, sous les yeux de l'ex-mari enchaîné et dans son propre palais.

On devine la colère de SCIPION en se voyant joué par son allié : une prise de marque lui échappe. Il adresse à MASSINISSA d'amers reproches et exige la livraison de sa captive.

Voilà MASSINISSA perplexe : comment ne pas déplaire à SCIPION et tenir sa promesse envers la jeune femme ?

Alors, pour la soustraire à toute humiliation, MASSINISSA lui fait porter une coupe de poison. Quand le serviteur qui portait le funèbre breuvage dut devant elle, elle le reçut en s'exclamant : « Dis à MASSINISSA que la fille d'HASTRUBAL le remercie pour ce présent nuptial. »

Puis, prenant la coupe des mains du serviteur, elle la vida stoïquement d'un trait.

3/ Les Ambiguïtés de l'Elysée (Auteur Général JACQUIN)

Source : Historia Magazine n° 79

Dans la ligne de la nouvelle politique algérienne du gouvernement, la liquidation des barricades devrait logiquement accélérer le dénouement de l'affaire algérienne.

Les pieds-noirs ont été matés, l'armée rappelée à son devoir d'état : l'obéissance ; en métropole, le Parlement s'est tu ; un seul ministre, SOUSTELLE, a ouvertement réagi ; quant à l'opinion publique, malgré les clameurs des partisans de l'abandon,



Jacques Soustelle (à gauche) – Edmond Jouhaud (Centre) – Raoul Salan (à droite)

le gouvernement de la 5^{ème} République n'ayant pas cherché, plus que ces prédécesseurs, à la passionner pour une Algérie indissolublement liée à la France, elle n'a pas beaucoup bougé ! Bien que l'insurrection ait été dénoncée comme une entreprise fasciste, les syndicats n'organiseront qu'une grève, symbolique, d'une heure, pour le 2 février : une récréation !

Rien ne s'oppose donc à une nouvelle ouverture en direction de la paix...

Le G.P.R.A. ne s'y trompe pas. Le 18 février, par un émissaire secret – il n'en manque pas -, il fait tenir à l'Elysée un projet de négociation portant sur les garanties politiques qui seraient accordées aux membres du FLN, dans l'éventualité d'un cessez-le-feu, et sur les conditions du déroulement d'une future consultation populaire. Il exige non seulement de prendre part, sur place, à la campagne politique que suppose l'autodétermination, mais il réclame encore du général de Gaulle la reconnaissance préalable d'un Etat algérien authentique, incarné par le seul GPRA.

Les populations musulmanes n'ont pas bougé ; comme la population européenne, elles aspirent à la paix, mais à une paix passant par la France, le GPRA les ayant déçues en rejetant les offres successives du général de Gaulle quelle qu'en ait été la formulation. Les maquis éprouvés par les coups de boutoir du plan CHALLE, s'accommoderaient volontiers d'une fin des combats, comme les jours prochains vont le démontrer, sans remettre en cause le principe de la présence de la France en Algérie.

Toutes les conditions sont donc réunies pour mettre un terme aux « combats stériles qui se traînent », mais comment céder aux exigences du GPRA sans contredire le principe même, proclamé avec tant de hauteur, du droit du peuple algérien à l'autodétermination ?

Les dessous de l'iceberg

En ce début de l'année 1960, le problème algérien n'est que l'un des composants de la politique gaullienne. Les bilans proclamés, les intentions étalées, les exégèses tolérées, voire suggérées, forment la partie émergée d'un iceberg profondément enfoncé dans les eaux de la politique internationale... et nationale.



Le 30 août 1959, sur l'Akfadou, le général de Gaulle n'a-t-il pas évoqué lui-même la « conjoncture internationale presque entièrement contre nous » et la « patience de l'opinion de la France », une patience qui, sous entendu, pourrait se lasser. Sur le plan international, l'Algérie n'échappe pas à la surenchère

démagogique américano-soviétique : une Algérie indépendante se placera fatalement, espèrent Soviétiques et Américains, sur l'un ou l'autre des deux orbites qui se partagent en ce moment les affaires du monde.

Or, cette fatalité, de Gaulle refuse de l'admettre.

Le 24 septembre 1958, à peine tient-il les rênes du pouvoir, qu'il écrit aux Américains : « Nous estimons n'être engagés par aucune mesure concernant l'Europe ni par aucune grave disposition concernant d'autres parties du monde dont nous n'aurions pas eu à délibérer dans les mêmes conditions que ceux qui les ont prises. »

C'est le premier coin enfoncé par de Gaulle entre les deux blocs.

Rallier me tiers monde et s'en faire le porte-parole dans le refus d'un monde bipolaire est une des idées maîtresses de la politique du général. Mais la clientèle est déjà très sollicitée.

A l'extrémité de l'Asie, là où le soleil se lève de plus en plus rouge, MAO TSE TOUNG s'est profondément indigné du révisionnisme soviétique annoncé par le rapport secret de KHROUCHTCHEV dénonçant, le 24 février 1956, devant le 20^e Congrès du parti communiste, les erreurs et les fautes du stalinisme. La Chine, depuis, s'efforce de prendre la tête de l'anticolonialisme dans le tiers monde, toujours sensible à ces thèmes.

Dans le rôle mondial que de Gaulle imagine pour la France, l'affaire algérienne est un boulet. Elle hypothèque lourdement la politique d'ouverture sur les pays tiers où, déjà 14 Etats dont – échec diplomatique cuisant – le « fidèle et francophile » LIBAN, ont reconnu officiellement la représentativité du GPRA. Après la conférence de MONROVIA, celle que viennent de tenir à TUNIS les Etats africains dans la semaine du 24 au 30 janvier 1960, passée presque inaperçue, éclipsée par le tohu-bohu des barricades, a vigoureusement dénoncé l'attitude de la France en Algérie...

Le général de Gaulle lâche du lest

Sur le plan national, de Gaulle a joué, jusqu'ici, d'une opposition complaisante qui, malgré les apparences, a accepté son retour au pouvoir en nourrissant le secret espoir que le général réglerait le problème algérien par un abandon que, MENDES-France, Edgard FAURE ou Guy MOLLET au pouvoir, elle n'a pas osé. L'Elysée met d'ailleurs régulièrement les leaders de l'opposition socialiste et radicale socialiste au courant de ses projets et de ses efforts en faveur d'une solution politique négociée.



Pierre Mendès-France (1907-1982)



Edgard Faure (1908-1988)



Guy Mollet (1905-1975)

Mais l'opposition avec le temps qui passe, voit se fortifier un pouvoir, présidentiel de toute évidence, où l'influence des partis s'amenuisera. Pour écourter le règne du général, il faut donc hâter le dénouement de l'affaire algérienne. Et l'opposition de réclamer à cor et à cri, avec l'accentuation du virage politique, la mise au pas « des amis, des artisans, des complices de ceux qui déclenchèrent la révolte algéroise ».

De Gaulle lâche du lest, le Général CREPIN, un gaulliste au-dessus de tout soupçon, remplacera CHALLE ; des généraux et des colonels contestataires – ou réputés comme tels – sont mutés, ainsi que de nombreux fonctionnaires de police ; on supprime les unités territoriales, cette garde nationale qui a mal tourné ; on « réoriente » la Sécurité militaire ; on désigne un nouveau directeur des affaires politiques à la Délégation générale ; le 5^e bureau, dont l'action gêne tant le FLN, est dissous et ses missions sont réparties : ses activités de propagande relèveront à l'avenir du délégué général.

En **dépit de la Loi sur l'inamovibilité des magistrats**, on muté hors d'Algérie ceux d'entre eux suspects d'être trop sensibles à l'ambiance locale pour les **remplacer par des juges métropolitains qu'on espère plus dociles aux ordres du pouvoir** et plus compréhensifs à l'égard des fellaghas. In éprouvera à ce sujet quelques déceptions !

Toutes ces mesures, c'est le coup de sabre à droite.

Mais, pendant que l'affaire algérienne développe ses méandres, de Gaulle songe aussi à consolider les nouvelles structures constitutionnelles qui doivent, à échéance, transformer la vie politique française et mettre un terme définitif au régime des partis. Ceux-ci ne sont pas aussi déconsidérés qu'on se plaît à le souligner à tout propos et plongent en tout cas, dans l'appareil de l'Etat, par des racines profondes qu'on ne peut trancher brutalement. Débarrasser les allées du pouvoir des séquelles des partis est une œuvre de longue haleine ; il y faut du temps, ce temps que l'affaire algérienne permet précisément de gagner, personne ne se souciant vraiment, tant qu'elle dure, de prendre la succession. Le haut fonctionnaire qui suit, à l'Elysée, la politique algérienne, Bernard TRICOT, se trouve être également chargé de tout ce qui touche à la Constitution, à la justice, à l'administration.

Reculera-t-on le règlement du problème algérien pour permettre l'affermissement de la 5^e République ? C'est dans les premiers jours de mars 1960, une nouvelle « tournée des popotes » où, en dépit des interprétations intéressées de l'époque (et aujourd'hui), le général de Gaulle multiplie devant ses auditeurs – non seulement des militaires, mais aussi des centaines de **notables musulmans convoqués par la Délégation générale** – des assurances péremptoires : « **La France restera en Algérie, j'en répons...** », « **L'indépendance est une plaisanterie....D'ailleurs le règlement ne pourra être abordé qu'après une victoire militaire complète...** »

Cette tournée intervient après que Pierre MESSMER eut, début février, confirme aux officiers de l'état-major interarmées que « **la mission de l'armée est de conserver l'Algérie Française** » et après les instructions du général de Gaulle « **de se**

concentrer sur l'action opérationnelle entreprise » sans pour autant soustraire l'armée aux tâches de pacification qu'on lui avait attribuées et qui, naturellement, entraînent , *nolens volens*, des options politiques.



Pierre Messmer (1916 – 2007)

Après le désenchantement des barricades, les propos du président de la République relancent l'action militaire...et l'espérance renaît dans les coeurs désespérés : le pouvoir n'exclut pas, le calme revenu, une solution favorable à une Algérie Française ou associée à la France...La mission de l'armée n'est pas vidée de son contenu : des hommes ne mourront pas pour rien...

4/ Le Bureau d'études et liaison

Le Bureau d'études et liaison (BEL), créé par le général Maurice Challe en 1959 durant la guerre d'Algérie, est chargé des opérations spéciales et de l'information sur la situation de rébellion du FLN.

Avec pour enquêteur le colonel musulman Ahmed RAFA, ce bureau a pour but de connaître au maximum les activités du FLN ; c'est la première mission, celle qui conditionne les autres. Parmi l'équipe du BEL : le lieutenant-colonel LEHALLEUR, les lieutenants colonels PETIT et de SAINT-PEREUSE, le commandant de l'armée de l'air Fournier, le capitaine de corvette GUILLAUME, le capitaine Paul-Alain LEGER, le capitaine HEUX pour la wilaya IV. Le colonel BAUDET, chef du BEL et ami personnel de Paul DELOUVRIER, sera muté, en février 1960, en Yougoslavie...



Après la dissolution du 5^e Bureau, en février 1960, le BEL devient chargé de « la politique militaire de pacification » et de la coordination de l'action militaire dans le domaine de l'action psychologique. **Le colonel Henri JACQUIN** sera à la tête du BEL et participera à la rencontre à Médéa avec le chef de la wilaya IV, Si Salah, le 18 juillet 1960. Le capitaine Paul-Alain LEGER est y affecté en 1960 pour y effectuer des opérations d'intoxication. Le colonel Henri FOURNIER-FOCH intoxique de son côté les wilayas IV et V. Le BEL sera dissous fin avril 1961 alors qu'il est sous l'autorité du lieutenant-colonel HENRY. Par lettre du 12 mai 1961 adressée à Pierre Messmer, le général de Gaulle précisera que des éléments du BEL ont fourni des cadres à l'OAS.

5/ Armement : l'Égypte de Sissi offre à la France un contrat d'un milliard d'euros

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20140604115805/diplomatie-armement-armee-egyptienne-laurent-fabius-france-gypte-armement-l-gypte-de-sissi-offre-a-la-france-un-contrat-d-un-milliard-d-euros.html>



[Des corvettes de type Gowind. © DR]

Alors que la victoire d'Abdel Fattah al-Sissi à la présidentielle égyptienne a été officiellement proclamée mardi, les relations avec la France semblent au beau fixe. Le constructeur naval français DCNS vient de signer pour un milliard d'euros de contrat avec la marine égyptienne.

Élu à plus de 96% lors de la présidentielle égyptienne, Abdel Fattah al-Sissi, que certains affirment plus autoritaire que son prédécesseur Hosni Moubarak, est pour le moment dans un **très bon état d'esprit vis-à-vis de la France**. Et l'armée égyptienne figure parmi les **bons clients de l'industrie militaire française**. Selon une source proche du dossier, qui s'est confié, mercredi 4 juin, à l'AFP, le constructeur naval DCNS a ainsi signé un contrat pour fournir quatre corvettes Gowind à la marine du pays, avec une option sur deux supplémentaires. Le contrat a été signé "il n'y a pas longtemps", a-t-elle précisé.

Toujours selon la même source, un navire sera construit sur le site du groupe français à Lorient, dans l'ouest de la France, tandis que les trois autres seront fabriqués à Alexandrie, dans le cadre d'un transfert de technologies. Selon latribune.fr, le contrat est estimé à 1 milliard d'euros et cette acquisition aurait été décidée directement par Abdel Fattah al-Sissi lui-même. Celui-ci aurait imposé son choix face aux offres proposées par les chantiers allemand ThyssenKrupp Marine Systems et néerlandais Damen.

Les autorités françaises sont ravies. Le ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, n'a même pas attendu la proclamation officielle des résultats de la présidentielle, pour déclarer, vendredi 30 mai, que Paris souhaitait à l'ancien chef des armées égyptiennes "du succès dans l'accomplissement de sa haute mission".

6/ Les religieux musulmans face au djihadisme



Le conseil français du culte musulman sommé de sortir de son mutisme.

L'Institut français de civilisation musulmane (IFCM) vient d'organiser un séminaire inédit sur le phénomène de la radicalisation, avec le soutien de la Fondation d'aide aux victimes du terrorisme.

Depuis la vague des départs pour le djihad en Syrie qui marque les esprits en France, une rencontre sur la radicalisation, organisée récemment à Lyon par l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM), innove en la matière. En effet, le phénomène est inquiétant, voire déroutant. Au-delà de l'aspect le plus spectaculaire des gens déboussolés qui embrassent l'islam pour devenir des extrémistes, l'événement interroge les responsables religieux musulmans. Souvent démunis face à un phénomène qui se situe à l'écart des circuits ordinaires des pratiques paisibles de la foi musulmane ou de la transmission de cette foi, les cadres religieux, les imams ou les enseignants des écoles coraniques veulent comprendre ces dérives. Surtout qu'ils peuvent se sentir désarçonnés face «aux angoisses des parents qui voient leurs enfants s'enfoncer dans une voie infernale sur laquelle ils n'ont plus de prise».

L'objectif de ce carrefour de formation, indique le recteur Kamel Kabtane, de la Grande mosquée de Lyon, était de faire «un point sur ce phénomène aux multiples ressorts qui nécessite des approches croisées». Il nous a d'ailleurs précisé qu'il regrette qu'un tel dossier ne soit pas pris à bras-le-corps par l'ensemble des institutions censées représenter l'islam et particulièrement le Conseil français du culte musulman, qu'il juge trop silencieux sur ce sujet qui devrait «mobiliser davantage». Il s'agit d'anticiper au lieu de compter seulement sur l'intervention «de la justice et de la police», ajoute-t-il....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/hebdo/france/les-religieux-musulmans-face-au-djihadisme-03-06-2014-259724_155.php

7/ Histoire/Actualités du vendredi 23/05/2014 : François Jarrige et le Musée de l'Histoire de France en Algérie 3

Feuilleton : La fabrique du centenaire par Anaïs Kien ----> **Le bruit de la guerre 1**

Ave François Jarrige, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne et membre de l'UMR-CNRS 7366, auteur de «Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences» (éd. La Découverte).

Jean-Robert Henry, directeur de recherche au CNRS et à l'IREMAM (Aix-en-Provence) et Sylvie Thénault, directeur de recherche au CNRS, spécialiste du droit et de la répression coloniale en Algérie à propos du projet de musée de l'histoire de France en Algérie, lancé en 2002 puis abandonné cette semaine au profit d'un musée d'art contemporain.

Chronique «*Biographie*» de Séverine Liatard : «Le solitaire du ravin – Pierre Charvin (1795-1857) – Canut lyonnais et prud'homme tisseur» de Ludovic Frobert et George Sheridan (éd. ENS)....

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.franceculture.fr/emission-la-fabrique-de-l-histoire-histoireactualites-du-vendredi-23052014-francois-jarrige-et-le-mu>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso

